

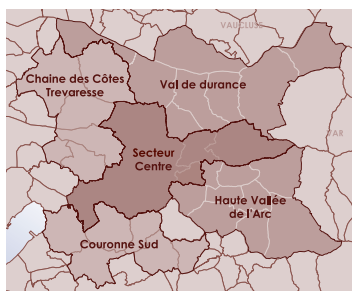
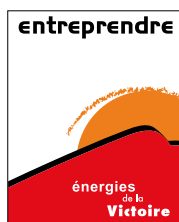
Regards croisés

numéro 3

2^{ème} semestre 2008

L'économie en Pays d'Aix

Au delà des informations sur les entreprises, l'immobilier d'entreprises, l'emploi et le chômage, ce troisième numéro de «Regards Croisés» présente la démarche des pôles de compétitivité et les informations les plus récentes concernant les 8 pôles impactant fortement le Pays d'Aix. Vous y trouverez un point sur les projets labellisés et sur le montant des financements accordés de 2005 à 2008.



Les 5 bassins de vie de la CPA

Les entreprises

34 150 établissements en janvier 2008

(fichier Sirene)

- Services : 61,8%, Commerce : 19,4%, Construction : 8,6%, Industrie : 5,9%, Agriculture : 4,3%
- 58% d'entreprises unipersonnelles, 33% entre 1 et 9 salariés
- 40 établissements entre 250 et 500 salariés et 20 de plus de 500 salariés
- 50% de sociétés commerciales, 14% d'artisans-commerçants, 15% de professions libérales et 10% d'associations
- 3 341 créations en 2007, 717 défaillances et cessations entre avril 2007 et avril 2008
- 49% des entreprises dans le secteur Centre

Les bureaux

655 000 m² de bureaux, l'un des principaux sites tertiaires de France

- 43 800 m² placés en 2007 dont 18 800 m² dans le neuf
- 1^{er} semestre 2008 : 10 600 m² placés dans le neuf
- 14 000 m² de bureaux neufs en stock, 28% des réserves du département
- Bureaux parcs : 97% de la surface totale de bureaux placés en 2007 en Pays d'Aix; Une moyenne de 145 € du m² par an à la location
- 54 000 m² de locaux mixtes et d'entrepôts placés en 2007

L'emploi

131 740 emplois salariés privés en janvier 2008⁽¹⁾ (hors agriculture)

- Services : 58%, Commerce : 21%, Industrie : 13%, Construction : 8%
- 80% des emplois sur 5 communes : Aix-en-Provence : 49%, Vitrolles : 18%, Les Pennes-Mirabeau : 5%, Rousset : 5%, Pertuis : 3%
- Plus 4 000 emplois en 1 an⁽¹⁾
- Plus 35 000 emplois depuis 2000⁽¹⁾

Le chômage

11 625 demandeurs d'emploi de catégorie 1⁽²⁾ en décembre 2007

- Taux de chômage de 7,1% sur la zone d'emploi d'Aix au 1^{er} trimestre 2008
- 11,7% de baisse en 2007 soit 1 500 demandeurs d'emploi de moins en un an
- Niveau de qualification : 15% d'ouvriers, 59% d'employés, 26% de cadres
- Ancienneté : 72% de moins d'1 an, 16% de 1 à 2 ans, 12% de plus de 2 ans
- Age : 16,5% de moins de 25 ans, 69% de 25 à 49 ans, 14,5% de plus de 50 ans
- Sexe : 48% de femmes, 52% d'hommes

Les pôles de compétitivité

8 pôles de compétitivité impliquant des entreprises du Pays d'Aix

- 600 projets labellisés depuis 2005
- 300 projets financés pour un montant global de 325 millions d'euros

⁽¹⁾ chiffres provisoires

⁽²⁾ voir définition en page 8

Les entreprises

	Agriculture		Commerce		Construction		Industrie		Services		TOTAL	
	Nbre	Part	Nbre	Part	Nbre	Part	Nbre	Part	Nbre	Part	Nbre	Part
Chaîne des Côtes	327	10,7%	547	18,0%	347	11,4%	215	7,1%	1 611	52,9%	3 047	8,9%
Secteur Centre	331	2,0%	3 094	18,6%	1 079	6,5%	732	4,4%	11 374	68,5%	16 610	48,6%
Couronne Sud	102	1,4%	1 685	23,7%	688	9,7%	516	7,3%	4 117	57,9%	7 108	20,8%
Haute Vallée de l'Arc	354	12,0%	459	15,5%	354	12,0%	237	8,0%	1 556	52,6%	2 960	8,7%
Val de Durance	347	7,8%	856	19,3%	481	10,9%	305	6,9%	2 442	55,1%	4 431	13,0%
CPA	1 461	4,3%	6 641	19,4%	2 949	8,6%	2 005	5,9%	21 100	61,8%	34 156	100%

Le tissu économique en janvier 2008

Source : Insee - fichier SIRENE

Le tissu économique

Au 1er janvier 2008, plus de 34 000 établissements composent le tissu économique du Pays d'Aix, dont près de la moitié sont concentrés sur la commune d'Aix-en-Provence. A l'image de la situation nationale ou régionale, on constate le poids prépondérant des services et du commerce.

Néanmoins, des spécialisations apparaissent entre les bassins de vie. On remarque notamment le poids des services dans le secteur Centre, celui du commerce dans la Couronne Sud et celui de l'agriculture et de l'industrie dans la Haute Vallée de l'Arc. Le tissu local se caractérise par une proportion de PME légèrement supérieure à celle de la région ou du pays.

La démographie d'entreprises

Les créations

En 2007, plus de 3 341 établissements ont été créés en Pays d'Aix. Le territoire communautaire, avec un taux de création moyen de 12,7%, conserve un dynamisme économique supérieur à celui de la Région et de la France.

Le taux de création est très variable selon les secteurs d'activité et la taille des établissements. Dans le commerce et la construction les créations sont nombreuses mais ces secteurs d'activité sont aussi fragiles. Leur sensibilité aux retournements de conjoncture est d'autant plus forte qu'ils se composent essentiellement d'établissements de petite taille structurellement moins résistants. Malgré cela, le BTP fait preuve d'une vitalité particulière en Pays d'Aix avec un taux de création supérieur d'un point à celui de la région et de 3 points à celui du pays. Les créations sont plus rares dans l'industrie mais les établissements créés sont généralement plus pérennes.

	CPA		PACA	France
	Nombre	Taux	Taux	Taux
Industrie	177	9,0%	10,0%	8,4%
Construction	458	18,4%	17,6%	14,9%
Commerce	863	13,5%	13,5%	12,0%
Services	1 843	12,0%	11,3%	10,9%
TOTAL	3 341	12,7%	12,5%	11,4%

	CPA		PACA	France
	Nombre	Taux	Taux	Taux
o salarié	2 804	18,3%	17,1%	16,5%
1 à 9 salariés	486	5,7%	5,7%	5,2%
10 à 499 salariés	51	2,2%	2,2%	2,4%
500 salariés et +	0	0,0%	0,0%	1,1%
TOTAL	3 341	12,7%	12,5%	11,4%

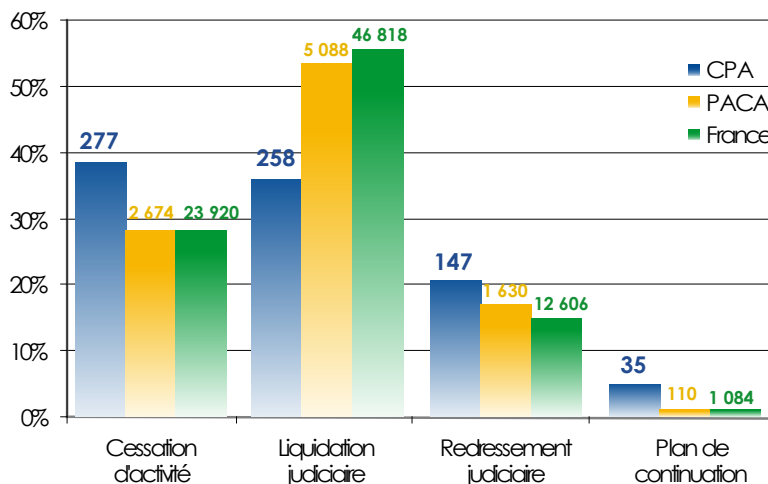
La création d'établissements en 2007

Source : Insee - fichier SIRENE - ICS

Les défaillances et cessations

Entre avril 2007 et avril 2008, 440 établissements étaient en situation de défaillance (redressement, liquidation judiciaire ou plan de continuation) et 277 établissements ont cessé leur activité.

Le nombre de défaillances est en baisse de 28% par rapport à 2006, une tendance également perceptible aux niveaux régional et national. La baisse du nombre de cessations d'activité est par ailleurs une donnée qui semble se confirmer.

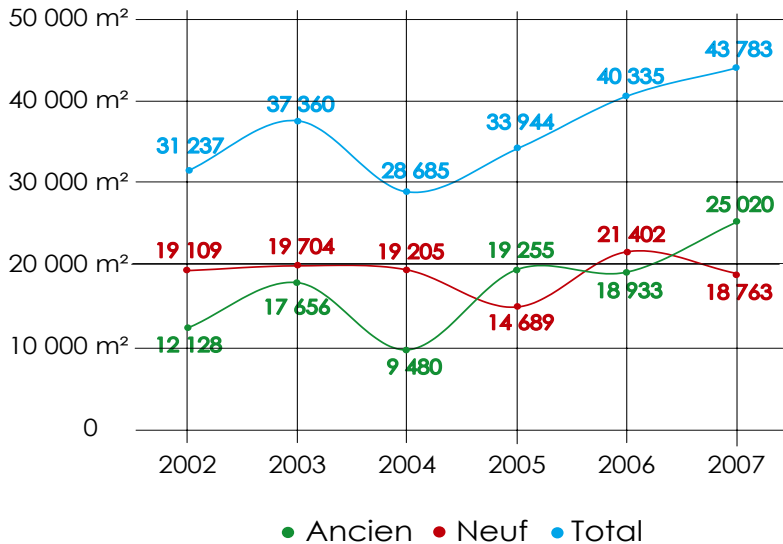


Les défaillances et cessations d'établissements selon leur nature (en %)

Source : Bodacc - avril 2007 - avril 2008

L'immobilier d'entreprises

Au cours de l'année 2007, 49 000 m² de bureaux ont été vendus ou loués en Pays d'Aix. Sur l'ensemble de ces transactions, 19 000 m² de bureaux neufs ont été commercialisés par des professionnels de l'immobilier, 5 200 m² ont été réalisés par des entreprises pour leur usage propre et 25 000 m² ont concerné le marché de l'ancien. Si globalement le volume des transactions est en hausse de 9% par rapport à 2006, le marché du neuf accuse un recul de 8% alors que le marché de l'ancien, très dynamique, est en hausse de 32% sur un an.



Les transactions selon la nature des bureaux de 2002 à 2007
Sources : PAD/OIP

Le marché du neuf *

Au cours de l'année 2007, 47 537 m² de bureaux neufs ont été commercialisés dans les Bouches-du-Rhône, un niveau jamais atteint depuis 2003, en augmentation de 27% par rapport à 2006. Ce dynamisme a surtout profité au marché marseillais, en progression de 84% sur un an alors que le marché aixois accusait un recul de 12% par rapport à 2006. Ce recul des transactions sur le marché du neuf en Pays d'Aix est lié à une raréfaction de l'offre, situation qui devrait perdurer jusqu'à fin 2008 étant donné le faible niveau des stocks.

Près de 19 000 m² ont été placés en Pays d'Aix au cours de l'année 2007, un volume légèrement inférieur à celui des dernières années. Territorialement, on observe une diversification de l'offre : concentrée sur Aix-en-Provence jusqu'alors, elle s'étend aujourd'hui à d'autres communes, principalement dans le sud de l'agglomération et dans la Haute Vallée de l'Arc (Meyreuil, Rousset, Bouc-Bel-Air, Le Tholonet).

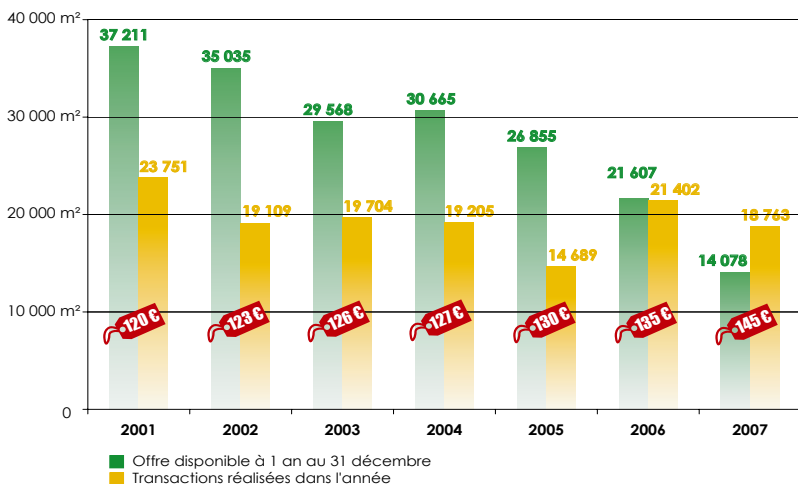
La part des ventes, bien qu'en recul par rapport à 2006 demeure plus élevée en Pays d'Aix (20% des transactions) que sur le marché marseillais où elle n'a concerné que 3% des transactions.

L'offre se déploie quasi exclusivement sur les espaces d'activité de la Communauté sous la forme de «bureaux parcs» (97%). Seules deux opérations ont porté sur le centre-ville (Vendôme Rotonde et Les Portes de la Beauvalle). Si l'offre en bureaux traditionnels dans les centre-villes est quasi inexistante en Pays d'Aix, la situation est inverse à Marseille où 80% des transactions s'effectuent sur ce type de produit, notamment dans le secteur d'Euroméditerranée.

L'offre disponible

Avec 14 000 m² disponibles à un an, le territoire communautaire concentre 28% de l'offre de bureaux du département des Bouches-du-Rhône. Les 3/4 des programmes immobiliers se trouvent sur le pôle d'activités d'Aix (La Duranne et l'Arbois) et 1/4 de cette offre concerne les communes de Meyreuil et de Rousset.

L'offre de bureaux en Pays d'Aix étant à son niveau le plus bas depuis 2001, les tensions sur le marché se sont accentuées en 2007 et durant le 1er semestre 2008. Ces tensions qui ont essentiellement concerné le marché du neuf restent toutefois temporaires. En effet, les programmes immobiliers livrables dès le premier semestre 2009 devraient permettre d'atteindre un niveau de stock suffisant pour répondre à la demande des entreprises.



Bureaux neufs : l'offre, les transactions et les prix de location de 2001 à 2007
Sources : PAD/OIP

Le marché des entrepôts

Comme en 2006, environ 54 000 m² d'entrepôts ont changé de main au cours de l'année 2007. L'ensemble des transactions réalisées concerne des locaux déjà existants.

* Professionnels de l'immobilier uniquement

L'emploi

En janvier 2008, la Communauté d'agglomération comptait près de 132 000 emplois salariés privés, soit 4 000 de plus qu'un an auparavant. La croissance de l'emploi s'établit ainsi à 3,1% en 2007, un dynamisme plus marqué qu'au niveau régional (2%) et plus marqué qu'en 2006 ou cette évolution avait été de 1,6% dans la CPA.

Cette forte croissance est cependant inégalement répartie sur le territoire. L'emploi s'est faiblement développé dans la Chaîne des Côtes, la Couronne Sud et le Val de Durance,

beaucoup plus dans le secteur Centre et la Haute Vallée de l'Arc. Ces deux bassins de vie ont porté plus de 80% de la croissance.

Les services aux entreprises et notamment les activités de conseil et assistance demeurent les plus créateurs d'emploi, suivis du commerce de gros et de la construction.

Dans l'industrie, seules la microélectronique et les industries des équipements mécaniques ont créé des emplois en 2007. Les autres filières en perdent (industrie agro-alimentaire) ou stagnent.

Territoire	Emplois en 2007	Emplois en 2008*	Part dans la CPA	Taux de croissance en 2007	Taux de croissance annuel moyen 2000-2008
Chaîne des Côtes	4 231	4 373	3,3%	➔ +3,4%	➔ +3,6%
Secteur Centre	62 202	64 674	49,1%	➔ +4,0%	➔ +4,7%
Couronne Sud	38 663	39 058	29,6%	➔ +1,0%	➔ +3,2%
Hte Vallée de l'Arc	11 985	12 747	9,7%	➔ +6,4%	➔ +3,4%
Val de durance	10 682	10 887	8,3%	➔ +1,9%	➔ +3,3%
TOTAL	127 763	131 739	100%	➔ +3,1%	➔ +3,9%

L'emploi salarié privé en janvier 2007 et janvier 2008

Source : Unedic

Les chiffres clefs

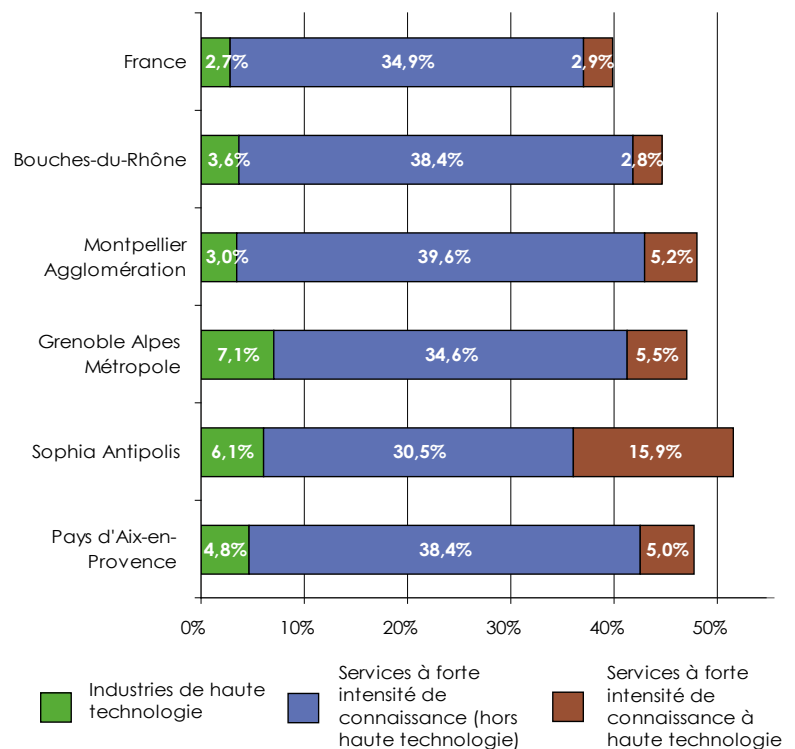
- 131 740 emplois salariés privés en janvier 2008*
- Plus 4 000 emplois en un an*
- Evolution de l'emploi : 3,9% par an en moyenne depuis 2000
1,6% en 2006
3,1% en 2007*

*chiffres provisoires

L'innovation

Pour résister aux effets d'une concurrence de plus en plus exacerbée, la course à l'innovation est un moyen de préserver sa compétitivité et ses emplois. Les secteurs innovants sont appréhendés à travers une définition de l'OCDE, basée sur le contenu en innovation (R&D) des secteurs économiques*.

La CPA se caractérise par sa spécialisation dans les secteurs à forte innovation, avec 48% de ses emplois salariés se trouvant dans des services à forte intensité de connaissance ou dans l'industrie de haute technologie. Cette part élevée d'emplois spécialisés (8 points de plus que la moyenne nationale) situe la CPA au même niveau que des territoires ayant une spécialisation reconnue dans les secteurs innovants (Grenoble, Sophia Antipolis, Montpellier).



Part de l'emploi salarié privé dans les secteurs innovants en janvier 2008

Source : Unedic - Classification Ocde

* - Industrie de Haute Technologie : construction aéronautique et spatiale, industrie pharmaceutique, fabrication de machines de bureau et de matériel informatique, électronique et communication, instruments scientifiques.

- Services à Forte Intensité de Connaissance (hors Haute technologie) : transports maritimes et aériens, activités financières, activités immobilières, services aux entreprises (conseil, comptable, juridique, ingénierie, publicité...), éducation, santé et action sociale, activités récréatives et culturelles.

- Services à Forte Intensité de Connaissance à Haute Technologie : télécommunications, informatique, recherche et développement.

Le chômage

Pour la troisième année consécutive, le nombre de demandeurs d'emploi est en net recul dans la Communauté.

11 600 personnes étaient au chômage en décembre 2007 soit 1500 de moins qu'un an auparavant. Cette amélioration constatée dans l'ensemble de la région a été particulièrement marquée dans la Communauté, à l'exception du Val de Durance où ce recul reste plus mesuré.

Plus encore qu'en 2006, c'est le chômage de longue durée qui a évolué de la manière la plus significative en 2007, expliquant les 2/3 de la baisse globale. Le constat est le même dans l'ensemble de la région.

En termes de qualifications, la baisse du chômage est forte pour les employés et les cadres, beaucoup moins pour les ouvriers. Ce différentiel est en partie lié à la nature des emplois créés récemment, toujours plus en lien avec les activités tertiaires et notamment les activités de services faisant appel à une main d'œuvre hautement qualifiée.

Enfin, la baisse du chômage dans la Communauté d'agglomération a été d'un niveau équivalent pour toutes les classes d'âge. Des évolutions similaires sont observées dans l'ensemble de la région.

Avec un taux de chômage de 7,1%, la zone d'emploi d'Aix apparaît comme l'une des mieux loties de la région PACA. Seules certaines zones d'emploi des départements des Hautes-Alpes et des Alpes Maritimes présentent des niveaux de chômage inférieurs.

	Décembre 2006	Décembre 2007	Evolution brute 2006/2007	Taux d'évolution 2006/2007
Chaîne des Côtes	1 043	896	↓ - 147	↓ - 14,1%
Secteur Centre	5 967	5 250	↓ - 717	↓ - 12%
Couronne Sud	3 200	2 842	↓ - 358	↓ - 11,2%
Haute Vallée de l'Arc	1 177	1 022	↓ - 155	↓ - 13,2%
Val de Durance	1 777	1 615	↓ - 162	↓ - 9,1%
CPA	13 164	11 625	- 1 539	- 11,7%
Bouches-du-Rhône	88 482	79 795	- 8 687	- 9,8%
Vaucluse	19 237	18 241	- 996	- 5,2%
PACA	193 796	175 659	- 18 137	- 9,4%

Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans le Pays d'Aix

Sources : Anpe / Drtefp

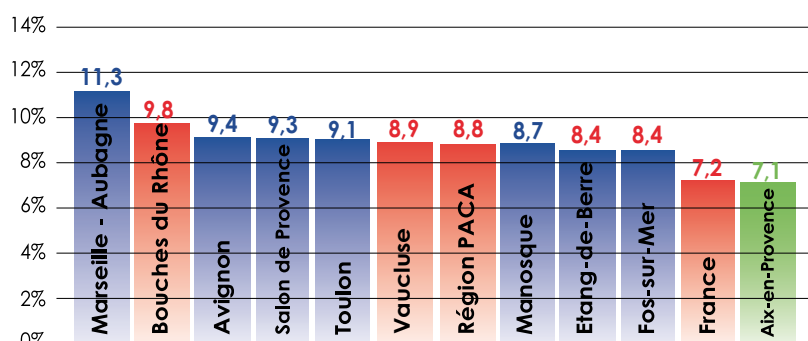
	Selon l'ancienneté du chômage				
	Répartition			Evolution 2006 / 2007	
	- 1 an	1 à 2 ans	+ 2 ans	- 1 an	+ 1 an
CPA	8 327	1 895	1 403	- 493	- 1046
	71,6%	16,3%	12,1%	- 6%	- 24%
Bouches-du-Rhône	70,5%	16,5%	13%	- 4%	- 21%
Vaucluse	78,4%	14,3%	7,4%	- 1%	- 17%
PACA	75,4%	14,7%	9,8%	- 4%	- 22%

	Selon le niveau de qualification					
	Répartition			Evolution 2006 / 2007		
	Ouvriers	Employés	Ingénieurs et cadres	Ouvriers	Employés	Ingénieurs et cadres
CPA	1 683	6 899	2 976	- 106	- 903	- 495
	14,5%	59,3%	25,6%	- 5,9%	- 11,6%	- 14,3%
Bouches-du-Rhône	19,2%	64,3%	15,9%	- 8,7%	- 8,4%	- 14,2%
Vaucluse	27,7%	59%	13%	- 6,4%	- 1,6%	- 14,9%
PACA	19%	65,4%	15%	- 8,6%	- 7,9%	- 14,5%

	Selon l'âge					
	Répartition			Evolution 2006 / 2007		
	- 25 ans	25-49 ans	50 ans et +	- 25 ans	25-49 ans	50 ans et +
CPA	1 897	8 050	1 678	- 246	- 1 079	- 214
	16,3%	69,2%	14,4%	- 11,5%	- 11,8%	- 11,3%
Bouches-du-Rhône	16,5%	70,5%	13%	- 8,1%	- 10,4%	- 8,8%
Vaucluse	21,3%	65,3%	13,5%	- 2,2%	- 5,2%	- 9,3%
PACA	17,2%	68,5%	14,2%	- 9%	- 9,3%	- 9,9%

Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 en décembre 2007 dans le Pays d'Aix

Sources : Anpe / Drtefp



Le taux de chômage au sens du BIT au 1^{er} trimestre 2008 dans les zones d'emploi proches du Pays d'Aix

Source : INSEE

Les pôles de compétitivité...

Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

C'est la **mise en synergie**, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation qui oeuvrent dans un même domaine afin de **développer des projets innovants** qui soutiendront la croissance économique et l'emploi. La concentration géographique de producteurs, de sous-traitants spécialisés et d'acteurs institutionnels génère des économies externes (réduction des coûts, partage des risques, transferts technologiques...) qui se traduisent par des gains de productivité à l'échelle de l'industrie. Ces gains la rendent plus compétitive et permettent aux entreprises de conquérir les marchés internationaux.

Il s'agit localement de **créer des conditions favorables à la croissance**, d'une part en permettant aux petites entreprises (PME) d'avoir accès à la recherche de pointe et d'autre part, en facilitant le passage de la recherche fondamentale au développement de nouveaux produits, services ou procédés à fort contenu technologique. Les objectifs poursuivis sont de **stimuler les innovations**, de **renforcer l'attractivité** et de **freiner les délocalisations**.

La gouvernance des pôles de compétitivité

Ils sont portés par des structures associatives composées des différents acteurs impliqués (industriels, scientifiques, organismes de formation, associations professionnelles, Etat et collectivités territoriales) chargées d'animer les réseaux constituant les pôles.

Leurs missions vont de l'élaboration d'une stratégie à la coordination puis l'évaluation des actions engagées. Pour les mener à bien,

ils offrent différents services : veille économique, formation, aide au montage de projets, recherche de financements ou promotion des entreprises à l'international. Beaucoup de pôles ont mis en place des systèmes de gouvernance assurant une représentation directe des PME (postes clés, poids dans les instances, chargés de mission PME...).

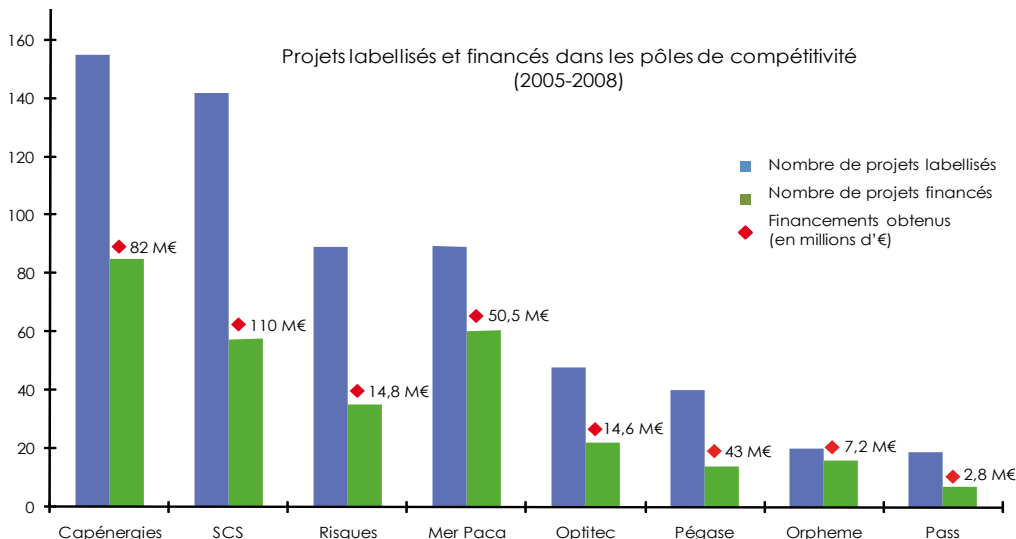
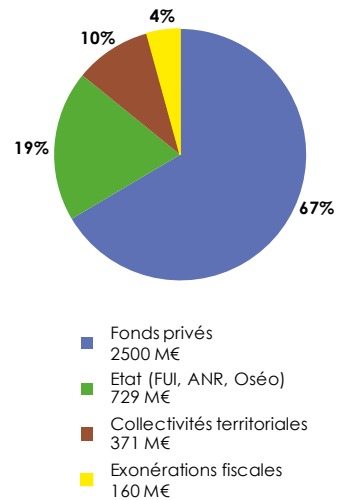
La politique de soutien aux pôles de compétitivité

71 pôles ont été labellisés en France depuis 2005. Sur la période 2006-2008, l'aide publique programmée s'élève à 1,5 milliard d'euros (1,4 milliard pour les projets de recherche-développement collaboratifs, 100 millions pour d'autres types de projets et 36 millions pour l'animation des pôles). Depuis 2005, 554 projets ont bénéficié d'un financement public de 1,1 milliard d'euros (*Source : DIACT*). Ces aides, conditionnelles à la labellisation des projets par les pôles, sont orientées principalement vers le développement industriel (68%). Elles commencent à opérer un effet de levier sur les fonds privés : pour 1 euro public, 2,3 euros de fonds privés ont été investis.

Aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales⁽¹⁾ subventionnent les projets à hauteur de 371 millions d'euros. De plus, elles financent des équipements et des actions afin d'améliorer la qualité de l'environnement des pôles⁽²⁾.

Les pôles ne sont pas seulement des « usines à projets », ils permettent à des acteurs qui ne se connaissaient pas de coopérer et enclenchent des dynamiques dont les effets pourraient être très bénéfiques à moyen terme. Le premier rapport d'évaluation des pôles souligne d'ailleurs que le dispositif est assez prometteur pour être maintenu⁽³⁾. L'une des conditions de réussite des projets réside dans la protection de la propriété intellectuelle et des intérêts de chacun des partenaires.

Le financement des pôles de compétitivité en France 2005 - 2008



(1) Conseils Régionaux et Généraux, Communautés Urbaines et d'Agglomérations.

En PACA, les pôles bénéficient d'une double labellisation et sont activement soutenus par la Région au titre de Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES).

(2) Exemples d'actions d'accompagnement menées par les collectivités :

- Animation : financement des associations de pôles, d'actions collectives (formation, participation à des salons internationaux)...

- Aides financières : exonération de taxe professionnelle et / ou foncière, co-financement de certains projets labellisés...

- Infrastructures : réseau très haut débit, création de plateformes technologiques, immobilier d'entreprises dédié...

(3) Source : « Evaluation des pôles de compétitivité », Boston Consulting Group et CM International.

... en Pays d'Aix

CAPENERGIES :

340 membres, 155 projets labellisés dont 85 financés.

80% de PME dont 50% exportent.

Principaux acteurs : CEA, Cegelec, Cogema, Dalkia, EDF, Hélium, Ingerop, Onyx...

MER PACA : 240 membres, 90 projets labellisés dont 61 financés.

35% de PME dont 80% exportent.

Principaux acteurs : ACRI, ACSA Underwater GPS, DCNS, G2C Environnement, IFREMER, Thales Underwater Systems, ...

OPTITEC : 166 membres, 48 projets labellisés dont 23 financés.

80% de PME dont 90% exportent.

Principaux acteurs : Bertin technologies, Cybernetix, DCNS, Eurocopter, SESO, Thales Aliena Space...

ORPHEME : 160 membres, 20 projets labellisés dont 16 financés.

75% de PME dont 95% exportent.

Principaux acteurs : Ipsen, Laboratoires Génévrier, Naturrex, Pharmaxon, Sanofi Aventis, STMicroelectronics...

PASS : 82 membres, 19 projets labellisés dont 7 financés. 90% de PME dont 80% exportent.

Principaux acteurs : APF Arômes et Parfums, Claranor, Distillerie Bleu Provence, L'Occitane, Terre d'Oc, Onnipam, Robertet...

PEGASE : 106 membres, 28 projets labellisés dont 14 financés. 80% de PME.

Principaux acteurs : Aeva TA, DroneXplorer, Ecole Centrale de Marseille, ENSAM, Eurocopter, Novadem, Onera, Thales...

RISQUES : 150 membres, 89 projets labellisés dont 35 financés.

65% de PME dont 70% exportent.

Principaux acteurs : Alcan, Cerege, CEA, France Telecom, IRSN, Sollac, Thales Aliena Space...

SCS : 156 membres, 142 projets labellisés dont 58 financés.

70% de PME dont 45% exportent.

Principaux acteurs : Atmel, CNRS, Dupont Photomasks, France Telecom, Gemalto, Orange Labs, STMicroelectronics...

La première évaluation des pôles locaux est positive⁽³⁾ : ils ont, pour l'essentiel, atteint leurs objectifs, à savoir accélérer les investissements en infrastructures de recherche et favoriser les partenariats autour de projets innovants susceptibles d'atteindre le marché d'ici 5 ans. Parmi les neufs pôles labellisés en PACA, huit concernent directement des entreprises et des centres de recherche du Pays d'Aix. En moyenne, ces derniers représentent 20% des structures membres, avec une forte implication dans les projets de R&D labellisés (32%). La proportion de PME est variable d'un pôle à l'autre mais elles sont majoritairement exportatrices. Enfin, les grands comptes sont souvent impliqués dans plusieurs pôles, ce qui facilite les projets inter-pôles (ALSE ; LOHM ; PAC-SM ; RATCOM ; RFID-AERO...) et les «fertilisations croisées».

Le pôle Capénergies (Cadarache) fédère les acteurs dont l'activité recouvre les « énergies non génératrices de gaz à effet de serre ». Les projets portés sont très variés et vont de la recherche fondamentale aux produits en phase de développement industriel. Lambesc va par exemple servir de site pilote en accueillant le projet PREMIO. Il s'agira de tester un ensemble de mesures et de procédés innovants visant à optimiser la consommation énergétique à l'échelle d'une commune : actions de sensibilisation, maîtrise de la demande, production et stockage à partir d'énergies renouvelables, pilotage dynamique des réseaux en fonction de l'offre et de la demande d'électricité. Lambesc sera ainsi, pour les entreprises régionales, une «vitrine» de leurs savoir-faire et de leurs technologies.

Le pôle Mer PACA (Toulon) est structuré autour de deux axes forts, la sécurité maritime et le développement durable déclinés en 5 thèmes : sécurité et sûreté maritime, naval et nautisme, ressources biologiques marines, ressources énergétiques marines, environnement et aménagement du littoral. Chaque thématique est porteuse d'enjeux importants, autant du point de vue socio-économique qu'environnemental. La société meyreillaie Acsa porte un projet de sous marin inhabité, Sea Explorer, permettant d'analyser le milieu marin (courant, température, caractéristiques physico-chimiques...) afin de mesurer par exemple l'impact des pollutions littorales sur l'écosystème.

Le pôle Optitec (Marseille) a pour vocation le développement industriel d'applications optiques et photoniques dans de nombreux domaines (l'espace, l'énergie, la mer, la santé, les télécoms, les procédés industriels, l'environnement...). De ce fait, il entretient des relations privilégiées avec les pôles SCS et Capénergies et collabore au projet ITER. Avant la labellisation, les acteurs régionaux de la filière étaient déjà fédérés au sein de l'association PopSud. De nombreuses entreprises sont implantées sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence.

Le pôle Orpheme (PACA/Languedoc-Roussillon) s'attache à développer et à commercialiser des médicaments destinés au traitement des maladies rares ou qui apparaissent du fait du réchauffement climatique, des migrations internationales ou du vieillissement de la population. Notre région, comme l'ensemble du pourtour méditerranéen, est particulièrement sensible au risque de propagation de certaines de ces affections. Localement, le pôle s'appuie sur de nombreux centres de recherche publique, réputés internationalement et dotés d'équipements performants, qui travaillent de longue date sur les maladies tropicales, neurologiques ou le cancer.

Le pôle PASS (Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs) (Grasse/Forcalquier) couvre l'ensemble de la chaîne de production, de l'activité agricole jusqu'aux industries des parfums, de la cosmétique, de l'agro-aromatique et de l'agro-alimentaire. De nombreux acteurs locaux valorisent la grande diversité des essences régionales. Le pôle ambitionne de devenir un pôle européen majeur de caractérisation et d'évaluation des ingrédients des parfums, cosmétiques et arômes. Dans le contexte actuel de concurrence accrue et de durcissement de la réglementation concernant les produits chimiques (Reach) et les tests cosmétiques, l'innovation devient une condition indispensable à la pérennité et au développement de cette filière.

Le pôle Pégase (Aix-en-Provence), créé à l'initiative de grands industriels, de PME innovantes, d'organismes de recherche et de formation, vise à renforcer la filière aéronautique et spatiale en région. La stratégie de Pégase consiste à utiliser les avancées technologiques de divers domaines industriels (électronique, mécanique, optique, textile...) pour élaborer de nouvelles « solutions aériennes et spatiales ». Ainsi, les aéronefs existants (hélicoptère, avion léger...) ou de nouveaux porteurs (dirigeable, drone, avion à motorisation électrique...) peuvent assurer la surveillance précise et continue d'un site, le transport de passagers ultra rapide ou encore le déplacement de pièces volumineuses en toute sécurité avec très peu d'infrastructures.

Le pôle Risques (Aix-en-Provence), qui rassemble des acteurs des régions PACA et Languedoc-Roussillon, fédère des laboratoires de recherche et des entreprises autour de projets innovants, dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques. Ce pôle travaille sur les risques naturels (séismes, inondations...), urbains, industriels (pollutions) et technologiques. Il contribue, par l'animation de son réseau, au développement d'outils et de services adaptés à l'observation, la prévention et la gestion de ces risques. Sur le site de l'Arbois, le pôle bénéficie, entre autres, de l'expertise du CEREGE et de l'IRSN.

Le pôle Solutions Communicantes Sécurisées (Rousset/Sophia Antipolis) réunit des entreprises spécialisées dans l'informatique, le multimédia, la micro-électronique et les télécommunications. Axé sur le développement industriel, le pôle développe des projets relatifs aux nouvelles technologies liées à la mobilité, l'identité, la connectivité et la traçabilité. Le site de Rousset accueille le Centre de Référence National de la RFID (identification par radiofréquence) qui contribue notamment à la définition des normes et réglementations de cette jeune technologie aux applications extrêmement variées (traçabilité de l'agro-alimentaire, des tests médicaux, gestion des risques, optimisation logistique...).

Définitions

Le tissu économique

Deux sources sont mobilisées pour décrire le tissu économique : le fichier SIRENE d'une part, les établissements du fichier SIRENE relevant du champ ICS d'autre part.

Le **fichier SIRENE** est le répertoire officiel d'immatriculation de toutes les entreprises et de tous les établissements situés sur le territoire français (entreprises industrielles et commerciales, commerçants, professions libérales, associations, administrations centrales, collectivités territoriales). Il est géré par l'INSEE. Les informations sur les entreprises figurant en première page sont issues de cette source et datent du 1er janvier 2008.

Les **établissements du fichier SIRENE relevant du champs ICS** sont ceux des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ce champs ne prend pas en compte notamment l'agriculture, les services financiers, l'administration, les activités associatives et la location de biens immobiliers. Les chiffres présentés dans le volet «démographie des entreprises» du présent document portent sur ce champs afin de permettre la comparaison des données locales à celles de la région ou du pays. En effet, c'est sur ce champ que l'INSEE communique pour qualifier le tissu économique et appréhender la démographie des entreprises.

La démographie des entreprises

Le **taux de création** est le rapport du nombre d'établissements du champs ICS créés au cours de l'année 2007, sur le nombre total d'établissements du fichier Sirene ICS au 1er janvier 2007.

Une entreprise est en situation de **défaillance** ou de dépôt de bilan quand une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement. Les différentes issues sont la liquidation, la poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, la reprise de l'entreprise suite à un plan de cession (total ou partiel). **Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion plus large de cessation d'activité** (arrêt total de l'activité économique). De nombreuses entreprises cessent leur activité sans avoir subi de défaillance préalable (exemple des départs à la retraite).

Les données sur la création d'entreprises et sur les défaillances ne proviennent pas de la même source. Les créations sont évaluées à partir du fichier SIRENE ICS de l'INSEE. Les défaillances sont obtenues

à partir du BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales). Cette absence de cohérence ne permet pas de comparaisons.

L'emploi salarié privé

Sont **comptabilisés les salariés des établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail**. Sont exclus du champ les salariés de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles, les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte et les intermittents du spectacle. Les données de 2007 sont provisoires.

Le chômage

Il existe deux sources principales de mesure du chômage : **l'enquête emploi et les statistiques administratives de l'ANPE**. L'enquête emploi, réalisée par l'Insee, mesure le chômage sur la base de la définition établie par le Bureau International du Travail (BIT), et permet la communication régulière du taux de chômage au niveau des zones d'emploi. L'ANPE recense, à la fin de chaque mois, les demandeurs d'emploi inscrits dont la demande n'a pas été satisfaite ou annulée. Il s'agit d'une mesure administrative du chômage, où seuls sont pris en compte les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1 (DEFM cat.1). Ce sont des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois écoulé, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les demandeurs d'emploi de catégories 2 et 3 (à la recherche d'un contrat à temps partiel ou d'un contrat à durée déterminée) n'entrent pas dans cette mesure du chômage.

L'immobilier d'entreprises

Le marché du neuf prend en compte les bâtiments neufs mais aussi ceux qui ont été entièrement rénovés. Par «marché de l'ancien», il faut entendre les bureaux ayant déjà été occupés. Il s'agit dans la plupart des cas de bâtiments récents, sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence.



- **Agence d'Urbanisme ; Pays d'Aix - Durance**
26, rue du Puits Neuf - 13100 Aix-en-Provence
Directeur de publication : **Paul SERRE** - Rédaction : **Gilles d'APOLITO - Christine CUENCA**
Téléphone : 04 42 23 12 17 - Télécopie : 04 42 96 56 35 - Courriel : aupa@aupa.asso.fr
www.aupa.fr



- **Pays d'Aix Développement**
Patios de Forbin - 9 Bis place John Rewald - 13100 Aix-en-Provence
Directeur de publication : **Lionel MINASSIAN** - Rédaction : **Anne d'EYSSAUTIER**
Téléphone : 04 42 17 02 32 - Télécopie : 04 42 17 02 33 - Courriel : info@provence-pad.com
www.provence-pad.com



- **Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Aix**
1 Place Martin Luther King - 13090 Aix-en-Provence
Directeur de publication : **Catherine ALLUIN** - Rédaction : **Sarah MENDEZ**
Téléphone : 04 42 24 42 97 - Télécopie : 04 42 24 58 99 - Courriel : s.mendez@cbepaysdaix.com
www.cbepaysdaix.com



- **Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence**
Palais de la Bourse - BP 21 856 - 13221 Marseille Cedex 01
Directeur de publication : **Marie-George GUILLIEN-ANDRE** - Rédaction : **Mireille DUPUY**
Téléphone : 0 810 113 113 - Télécopie : 04 91 54 78 30 - Courriel : cre@ccimp.com
www.ccimp.com



- **Communauté du Pays d'Aix - Direction Générale Adjointe Développement Economique Insertion, Emploi et Relations Internationales**
Hôtel de Boadès - 8, place Jeanne d'Arc - CS 40 868 - 13626 Aix-en-Provence cedex 1
Directeur Général Adjoint : **Michel MOBAILLY**
Téléphone : 04 88 78 10 00 - Télécopie : 04 88 78 10 10
Courriel : administration@agglo-paysdaix.fr - www.agglo-paysdaix.fr